

L'ATELIER EN UN CLIN D'OEIL

INTRODUCTION

Le groupement peut mobiliser dans l'animation de cet atelier des compétences diverses permettant de répondre aux attentes des bénéficiaires. L'atelier peut en effet être organisé pour renforcer des compétences techniques précises, pour partager des pratiques permettant de faire évoluer les comportements dans ses équipes ou encore de travailler sur des difficultés rencontrées. En fonction de l'objectif de l'atelier, les modalités d'animation et les outils mobilisés pourront varier.

Le cadre juridique existant, en matière de traitement des signalements est récent et relativement peu connu des administrations. Les pratiques sont encore très hétérogènes en fonction des administrations et des structures. C'est tout l'intérêt de l'atelier qui permettra aux participant-es d'échanger sur des questions qu'ils et elles se posent dans leur pratique de gestion des signalements au quotidien. Les échanges permettront de répondre aux questions : comment faire si je suis confronté-e à telle situation ? Les situations seront présentées sous forme d'études de cas. Les retours d'expériences concrets permettront d'ancrer les pratiques et de les perfectionner.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Ancrer les acquis du module « Les fondamentaux de la laïcité » dans la pratique professionnelle des stagiaires
- Analyser les situations rencontrées dans l'exercice de leurs missions
- Acquérir des outils de lecture et d'analyse des situations afin d'adapter son intervention en fonction des situations et des environnements professionnels

PROGRAMME DIFFUSÉ

1. Introduction
 2. Les connaissances indispensables pour travailler sur le sujet
 3. Échanger sur les techniques pour détecter les situations à risques
 4. Améliorer la gestion de situations de non-respect des principes de neutralité et de laïcité
 - Pause
 6. Synthèse de la matinée
 7. Partager les techniques pour communiquer sur les principes de neutralité et de laïcité
 8. Partir des erreurs pour progresser - Foire aux erreurs et bonnes pratiques
 9. Partager ses réussites
 10. Création d'un groupe d'échange entre les participant-es pour maintenir un lien à l'issue de l'atelier
- Conclusion et évaluation

INFOS PRATIQUES



Public cible :
Agents en charge de l'accueil des usagers,
Agents des bureaux de ressources humaines,
Personnels d'encadrement,
Tout autre public-cible prioritaire identifié par les ministères



Prérequis :
avoir suivi le module commun "Les fondamentaux de laïcité"



Modalité : présentiel
Autres modalités : classe virtuelle



Nombre de participant-es : 15



Durée :
6 heures

Lieux possibles de réalisation de l'atelier : locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- Donner une place centrale aux échanges et partages de pratiques
- Faire circuler la parole afin que l'ensemble des participant-es partage ses expériences
- Poser un cadre de confiance et de non-jugement permettant à chacun-e de partager des erreurs
- Avoir une posture souple pour identifier des solutions pragmatiques aux difficultés rencontrées



17

intervenant-es mobilisables
sur ce module



LE DÉROULÉ DÉTAILLÉ

Le groupement présente ici le déroulé détaillé de la session synchrone, ici en présentiel pour 15 personnes.

Temps (minutes)	Titre de la séquence	Objectif	Déroulé	Outils pédagogiques
10	Accueil, présentation, tour de table	Poser le cadre de la formation	L'intervenant-e introduit la session, présente les règles et l'organisation de la formation ainsi que le programme. Un tour de table est organisé.	Tour de table
30	Rappels du socle commun sur l'égalité professionnelle	Rappeler les notions clés du socle commun	Au travers d'un quiz, l'intervenant-e rappelle les chiffres clés de l'égalité dans la fonction publique. Les stagiaires sont invités à retrouver les 7 facteurs d'inégalités grâce à un jeu avec des pictogrammes.	Quiz, jeu des 7 facteurs, échanges
45	Les stéréotypes genrés : définitions, fonctionnement, conséquences	Reconnaître les stéréotypes genrés pour mieux les dépasser	L'intervenant-e propose un focus sur les stéréotypes de genre. Les stagiaires sont invités à analyser des visuels stéréotypés et à identifier leurs propres stéréotypes.	Textes à trous, analyse de visuels, échanges
Pause (15 minutes)				
45	Des stéréotypes aux discriminations	Comprendre les mécanismes entre stéréotypes, inégalités de traitement	L'intervenant-e présente explique comment les stéréotypes amènent des traitements différenciés et des discriminations au travail. Des études de cas sont proposées pour vérifier les acquis.	Études de cas
30	Les risques de traitements différenciés dans la progression professionnelle	Identifier les différences de traitement qui peuvent exister entre les femmes et les hommes	À l'aide de mises en situation en groupe, les stagiaires identifient des risques de traitement différenciés à chaque étape de la progression professionnelle travail (recrutement, évolution de carrière, rémunération...)	Mises en situation, exercice en groupe
Pause (90 minutes)				
15	Synthèse de la matinée	Valider les connaissances vues pendant la matinée, dynamiser le retour après le déjeuner	L'intervenant-e attribue, à des groupes de deux ou trois personnes, une notion vue le matin. Les stagiaires la synthétisent en quelques phrases pour l'ensemble du groupe.	Jeu-mémo, exercice en groupe
75	Prévention des discriminations et l'égalité dans la fonction publique	Accueillir la parole d'une personne victime	Au travers d'une mise en situation, l'intervenant-e demande aux stagiaires comment ils ou elles auraient accueilli et orienté une personne victime de discriminations. Un échange est organisé sur les phrases à dire ou à ne pas dire.	Remue-ménages
Pause (15 minutes)				
30	Les risques de traitement différenciés liés aux 7 facteurs des inégalités	Identifier les risques de différences de traitements entre les femmes et les hommes	L'intervenant-e propose 7 études de cas correspondant aux 7 facteurs d'inégalités. Pour chaque situation, les stagiaires réfléchissent aux risques engendrés par le facteur et aux actions à mettre en place pour prévenir ou diminuer ces risques.	Études de cas, échanges
30	Les 10 questions à se poser systématiquement	Commencer à mettre en place des bons réflexes professionnels	L'intervenant-e propose à chaque stagiaire de se construire une feuille de route avec les 10 questions clés à se poser systématiquement dans le cadre de ses missions. Un échange est organisé.	Échanges, feuille de route
15	Conclusion et évaluation	Clôturer la formation et recueillir les retours des stagiaires	L'intervenant-e conclut la session et distribue un formulaire d'évaluation afin de récolter les avis des stagiaires sur l'intervention. L'intervenant-e présente le parcours de formation hybride relatif au module et donne aux stagiaires une fiche "mode d'emploi" pour y accéder.	Tour de table, feuille d'évaluation, fiche pratique "Parcours hybride : mode d'emploi"



"La séquence « Foire aux erreurs » est un moment clé de progression professionnelle. Elle demande de créer un cadre de non-jugement et de bienveillance nécessaire au partage des erreurs professionnelles car ce n'est pas évident pour tout le monde de les formuler. Je présente le principe selon lequel les erreurs nous font avancer à partir du moment où elles sont traitées et prises en compte. Le format de café monde permet également de garder la confidentialité des échanges."

Lucie Roche,
animatrice de
l'atelier



**Une action,
une attitude
nouvelle**

A l'issue de l'atelier les participant-es sortent rassurée-es d'avoir partagé leurs difficultés et d'avoir trouvé des solutions collectives. Ils et elles se sentent également valorisé-es quand ils et elles ont pu partager leurs bonnes pratiques et leurs contacts. Les participant-es repartent mieux outillé-es avec l'envie de continuer à promouvoir les principes de neutralité et de laïcité.

LES OUTILS

Afin de respecter la longueur de la fiche pédagogique prévue au cahier des charges, le groupement présente ici une sélection d'outils pédagogiques mobilisés. L'ensemble des outils peuvent être retrouvés dans les autres fiches du groupement.

Post it, questions-réponses

Cette séquence d'intelligence collective permet de partir des difficultés et des questionnements partagés par les participant-es dans leur pratique quotidienne en créant des études de cas à partir du réel et en demandant aux autres d'y répondre.

Cartographie des risques

Les participant-es partagent des situations à risques vécues, de façon anonymisée. A partir de ces échanges, ils et elles dessinent une cartographie des situations à risques.

Remue-méninges

À partir d'une question posée par l'intervenant-e, le groupe énonce un maximum d'idées de façon spontanée. Toutes les suggestions sont les bienvenues. Les idées sont listées par l'intervenant-e qui les synthétise, les classe et les priorise ensuite avec le groupe.

Exercice de l'ascenseur

Par deux, les participant-es s'entraînent à expliquer les principes de neutralité et de laïcité comme s'ils et elles devaient convaincre quelqu'un-e en une minute dans un ascenseur. L'exercice permet d'identifier les éléments de langage les plus percutants.

Café monde, la "Foire aux erreurs"

La séquence permet de partager toutes les erreurs faites dans le cadre du traitement des signalements. Ce partage permet de progresser professionnellement car l'erreur identifiée ne sera pas reproduite et pour chaque erreur une bonne pratique est proposée.

Fiche pratique "Parcours hybride, mode d'emploi"

À l'issue de la session, les participant-es reçoivent une fiche pratique "Parcours hybride, mode d'emploi" qui récapitule les outils à leur disposition.

LES MÉTHODES ET LA POSTURE

L'objectif d'un atelier est de permettre de réinterroger et de renforcer ses connaissances ou sa posture professionnelle sur une thématique spécifique.

L'animatrice ou l'animateur adaptera donc une posture différente de celle mobilisée en atelier. Son rôle est à la fois de permettre de révéler des difficultés, de synthétiser des échanges, d'orienter le groupe dans son travail et d'apporter une expertise, des connaissances et des compétences pour faire avancer le groupe. L'implication de chacun-e dans le dispositif est indispensable. Un temps est donc prévu au début de l'atelier pour définir le cadre. Celui-ci doit être sécurisant pour les participant-es afin de permettre l'évocation de situations parfois problématiques et complexes. La bienveillance, le non-jugement et la confidentialité font partie des incontournables.

Une fois le cadre posé, l'atelier doit être structuré autour d'un nombre d'objectifs limités. Il s'agit en effet de creuser un enjeu spécifique en partant de la réalité des participant-es. L'animatrice ou l'animateur est garant de la tenue de ces objectifs et permet d'éviter un éparpillement des échanges.

L'atelier est structuré autour de séquences d'études de cas, de mises en situations ou de création d'outils. A partir de son expertise et en s'appuyant sur les expériences des participant-es, l'animateur ou l'animatrice propose d'abord d'identifier des difficultés sur la thématique, puis des solutions possibles. Les participants travaillent à la fois aux moyens de prévenir les difficultés (intervention primaire), de diminuer leur impact (intervention secondaire) ou de réparer leurs conséquences (intervention tertiaire).

En fonction des besoins, l'animatrice ou l'animateur peut ensuite proposer un renforcement des compétences pour savoir mobiliser une des solutions identifiées (accueil de la parole par exemple) ou de construire ensemble un outil qui permettra de traiter le problème à l'avenir (conception d'un module de sensibilisation des équipes par exemple).



L'ACCESSIBILITÉ

Le groupement assure des ateliers accessibles à toutes et tous. En amont de l'atelier, la communication sur l'atelier inclura des ateliers sur l'accessibilité. Dans le cadre du questionnaire d'analyse des besoins, il sera systématiquement demandé aux participant-es leurs besoins spécifiques. Une adresse dédiée (accessibilite@groupe-egae.fr) sera créée pour les participant-es.

Le groupement s'engage à proposer une solution accessible à chacune des situations, en adaptant les salles, l'animation, les supports, les modalités d'évaluation, les outils hybrides. Diversifiées, structure experte sur la question du handicap, sera la structure "référente handicap" du groupement. Les intervenant-es seront formé-es spécifiquement pour le marché à l'accueil des participant-es en situation de handicap. Cet atelier initial s'accompagne d'un atelier continue, au travers d'ateliers d'échanges de pratiques, lors des séminaires du groupement.



LE PARCOURS HYBRIDE ET LES RESSOURCES

Nos ressources répondent aux exigences du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (DINUM).

Le groupement s'engage à proposer un parcours hybride sur mesure, dans lequel sont notamment fournis les documents ressources dès l'issue de l'atelier. Chaque stagiaire inscrit-e à l'atelier peut bénéficier des outils construits dans le cadre du parcours hybride. Ce parcours est progressif et simple d'utilisation. Ces outils lui sont proposés via ParcOOroo ou par mail (**un exemple est proposé dans le CRT**).

En amont de la session synchrone

La fiche pédagogique

Chacun-e reçoit la fiche pédagogique de l'atelier lui permettant d'avoir l'ensemble des ateliers utiles.

Quiz de positionnement

Un quiz de positionnement est proposé lors de l'envoi de la convocation, permettant aux participant-es de commencer à s'interroger et à l'intervenant-e d'identifier une éventuelle hétérogénéité du groupe.

Retrouvez des exemples de quiz et de boîte à questions dans le CRT

La boîte à questions

Un dispositif est proposé, via un formulaire en ligne, permettant aux participant-es de poser leurs questions, avant la session.

ParcOOroo

48 heures après la session synchrone : les documents ressources

Le support de l'atelier

Chaque participant-e recevra le support à jour de l'atelier. Ce document sera en PDF.

Mises à jour

Les participant-es qui le souhaitent recevront un mail les informant de la mise à jour des supports et de leur mise en ligne sur ParCooro.

Fiche synthèse "L'atelier en un clin d'oeil"

Une fiche synthèse de l'atelier permettra, en 2 pages maximum, de retrouver les points clés de la session synchrone (chiffres clés, définitions, enjeux, outils). Ce document sera en PDF.

Création d'une boucle d'échange entre participant-es

L'intervenant-e propose aux participant-es, s'ils et elles le souhaitent de créer sur Mentor ou sur un outil dédié (Slack, WhatsApp) une boucle d'échange afin de rester en contact à l'issue de l'atelier.

Le quiz de validation des acquis

Ce quiz de validation de leurs connaissances vise à identifier les éléments acquis et ceux qui peuvent faire l'objet d'un approfondissement. Les participant-es peuvent afficher leur score, télécharger une note récapitulative des questions et réponses. En fonction de leur score, les participant-es se voient proposer des ressources supplémentaires.

La bibliographie et la sitographie

Ce document sera en format PDF. L'ensemble des éléments disponibles en ligne seront proposés en format cliquable.

La "foire aux questions" en ligne

Une "foire aux questions", en ligne, proposera une liste de questions fréquentes et les réponses. Elle sera actualisée régulièrement. Un sommaire permettra de naviguer.

La vidéo "Rappels en trois minutes"

Le groupement concevra et réalisera, une vidéo permettant de synthétiser en 3 minutes, les éléments principaux vus en atelier. Cette vidéo pourra être actualisée en fonction des évolutions législatives notamment.

Cette vidéo sera disponible sur une plateforme créée et hébergée par le groupement permettant aux participant-es d'y accéder facilement.



Après la session, à échéances régulières

J+30

Invitation aux "RDV de la laïcité"

Les participant-es reçoivent une première invitation aux "RDV de la laïcité", organisés 6 fois par an par le groupement. Ces RDV, animés en ligne, par un-e expert-e de la thématique, permettent de répondre aux questions, de partager des retours d'expériences ou d'aborder des cas pratiques en lien avec l'atelier.

J+90

Aller plus loin : croiser les thématiques

3 mois après l'atelier, le groupement enverra aux participant-es des éléments complémentaires (vidéo, quiz, textes à trous, fiche de synthèse, bibliographie, sources) permettant de renforcer leurs compétences sur deux thématiques proches.

Exemple : "Art et laïcité, quelles règles ?"

J+180

S'auto-évaluer

6 mois après l'atelier, le groupement propose aux participant-es un auto-diagnostic en ligne. L'objectif est d'identifier si les contenus sont acquis et s'ils ont permis une évolution des pratiques. À l'issue du questionnaire, en fonction des réponses apportées, les participant-es seront orientés vers des ressources adaptées (vidéo, fiche de synthèse, articles...) pour reprendre certains éléments ou en approfondir.

Retrouvez un exemple dans le CRT

Toute l'année

La lettre d'info "Actualités et jurisprudences"

Cette lettre d'information paraîtra 6 fois par an.

Retrouvez un exemple dans le CRT

Cette lettre d'information donnera des informations sur l'actualité de la thématique en s'appuyant sur des sources institutionnelles. Dans les éléments qui pourront être partagés : chiffres clés, rapports parlementaires, guides pratiques, campagnes de communication de la fonction publique...

Chaque lettre d'information contiendra également une jurisprudence récente sur le sujet de l'atelier.

Le podcast "Pour aller plus loin"

expertes
FRANCE

En s'appuyant notamment sur le site [Expertes.fr](https://www.expertes.fr), créé par le groupe Egaé, nous réaliserons un podcast intitulé "Pour aller plus loin".

Composé de 8 épisodes d'une durée de 20 minutes, ce podcast proposera une discussion avec des expert-es de la thématique pour approfondir un sujet précis.